

Programme scolaire du IVe arrondissement : 1903-1904

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 9

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fortune, les honneurs se pressent sur mon chemin. Un petit accident arrive-t-il ; je reviens à moi et je suis tout surpris de me trouver simple écolier comme auparavant. A. W.



Programme scolaire du IV^e arrondissement 1903-1904

I. Histoire Sainte

Actes des Apôtres, depuis la p. 227, chap. 96. Maximes, p. 254.
Répétition générale pour établir la concordance des figures de l'Ancien et du Nouveau Testament. — Voir programme général, p. 6.

II. Lecture

COURS INFÉRIEUR. : 1^{re} année. Syllabaire et 1^{re} partie du 1^{er} degré du *Livre de lecture*.

2^{me} année. 1^{er} degré du *Livre de lecture*.

COURS MOYEN : II^{me} degré. Lectures morales, chap. 24 à 32.

Règne animal, chap. 18 à 39.

Règne minéral. (Pendant le semestre d'été.)

COURS SUPÉRIEUR : III^{me} degré. Lectures morales, chap. 1, 3, 5, 7, 11, 15, 16, 18, 19 et 20.

Lectures littéraires, chap. 1, 6, 8, 9, 12, 13, 14, 15 et 19.

Lectures littéraires facultatives, chap. 6, 30, 39, 40, 65 et 66.

Hygiène, chap. 2, 3, 7 et 8.

Physique, chap. 1 à 24. (Facultatif.)

Connaissances usuelles, chap. 15 à 19. (Facultatif.)

III. Récitation

COURS INFÉRIEUR : Poésies du 1^{er} degré.

COURS MOYEN : Poésies renfermées dans les parties du programme de lecture.

COURS SUPÉRIEUR : Poésies 31, 50, 52, 54, 58 et (facultatif) 38, 48, 49, 55, 59 et 68.

IV. Grammaire et orthographe

Orthographe de règle : Voir programme général.

Orthographe d'usage : Dictées préparées tirées des chapitres lus et dictés des corrigés de composition. — Permutation.

V. Rédaction

COURS INFÉRIEUR : Sujets tirés du 1^{er} degré. — Descriptions de quelques gravures.

COURS MOYEN : Reproduction et imitation des lettres 17 à 24.

Descriptions et narrations, tirées des lectures prescrites. — Descriptions de quelques gravures.

COURS SUPÉRIEUR : Sujets tirés des chapitres lus. — Description de gravures. — Lettres d'affaires.

VI. Arithmétique

COURS INFÉRIEUR : 1^{re} année. 1^{re} série.

2^{me} année. II^{me} série.

COURS MOYEN : III^{me} et IV^{me} séries.

COURS SUPÉRIEUR : V^{me} et VI^e séries. (Les parties de la VI^e série, d'après l'ordre indiqué dans le *Bulletin* de mai 1901.)

VII. Comptabilité

Actes usuels.

VIII. Géographie

- a) Revue sommaire du canton et de la Suisse.
- b) Europe et autres parties du monde.
- c) Quelques notions de cosmographie. (Facultatif.) — Voir programme général.

IX. Histoire

Depuis la Réformation à nos jours. — Voir programme général.

X. Instruction civique

- a) Revue sommaire des autorités.
- b) Constitution fédérale.

XI. Dessin

Voir programme général et modèles fournis.

XII. Chant

- a) Plain-Chant : Théorie et pratique.
- b) Chants : Les numéros qui seront indiqués plus tard dans le *Bulletin*.

N.-B. — Le présent programme sera immédiatement annexé au *Journal de classe*. A. P.

UNE BALANCE EXACTE

La Banque d'Angleterre possède depuis quelque temps une balance d'une exactitude extraordinaire, qui n'a pas beaucoup de rivales dans le monde.

Un timbre poste posé sur l'un des plateaux fait monter l'autre de 15 centimètres. Une tache d'encre sur une feuille de papier, un cheveu suffit pour faire baisser le balancier, et cependant on peut y peser jusqu'à 200 kilos d'or ou d'argent. Pour les poids qui dépassent cette limite, on se sert de la grande balance, qui a 2 m. 20 de haut et qui pèse plus de 2 tonnes; elle aurait coûté 20000 fr.

Celui qui se croit parfait n'est pas même perfectible.
